



Communes forestières

Union Grand Sud des Communes Forestières
6 rue du Barry 31210 MONTREJEAU
Tel : 05 61 88 38 34 – 06 60 37 29 82
Courriel : grandsud@communesforestieres.org

Montréjeau le 30/10/2017

Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les Présidents, cher(e)s collègues,

L'Union Grand Sud des communes forestières est heureuse de vous inviter pour une **journée de présentation des conditions de gestion de la forêt communale et d'échanges avec l'ONF,**

le **23 NOVEMBRE 2017**, à partir de 9h15
à **Quillan, au siège de la communauté de communes, 1 avenue François Mitterrand, (voir parking sur plan joint).**

La nouvelle « charte de la forêt communale » précise le rôle des communes et de l'ONF dans la mise en œuvre du régime forestier et les ventes des bois. Elle sera évoquée au cours de cette journée qui se terminera par la visite d'une coupe réalisée à Quillan. Le déroulement détaillé est le suivant :

- 9h15: Accueil à Quillan ; café, revue d'actualités de la forêt et des communes forestières, Présentation du contexte audois par le Président.
- 10h00 : Présentation des chapitres de la « Charte de la forêt communale », échanges.
 - o Eléments nouveaux et évolutions concernant le régime forestier, le partenariat avec l'ONF, les travaux,
 - o La question de la distraction au régime forestier de certains espaces,
 - o Les ventes et les modes de commercialisation des bois
- 12h30 : Pause déjeuner

- 14h00 : Reprise des débats en présence de Stéphane Villarubias, Directeur d'Agence ONF, et des équipes de l'ONF
- 16h15-18h00 : Visite de terrain en forêt de Quillan.

Cette réunion est ouverte aux élus de communes forestières et aux responsables de collectivités.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre présence par mail à :

grandsud@communesforestieres.org.

Vous pouvez aussi joindre Irène Sénaffe au 06 60 37 29 82.

Dans l'attente de cette journée, je vous assure, Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les Présidents, de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Union Grand Sud des communes forestières

Michel Castan



Formation mise en œuvre par l'Union Grand Sud des Communes forestières avec l'appui du Feader (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural: l'Europe investit), du Ministère de l'agriculture et de l'Alimentation et de la Région Occitanie.



Le réseau de formation des communes forestières est coordonné par l'IFFC, institut de formation du réseau des communes forestières.